

Adresse du site web de la section du Cantal : http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/ Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Comité Technique Local du 09/01/2018

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION:

M. MORICEAU M. JOUVE M.PAILLET M. RAYMON Mme GIGUET

Mme BONNET assure le secrétariat

REPRESENTANTS DU PERSONNEL:

M. MOISSINAC (FO)
M. DEJOU (FO)
M. HINDERSCHID (CGT)
M. TEUILLIERAS (CGT)
M. WAY (CGT)
M. LAROUSSINIE (Solidaires)
Mme ESCURE (Solidaires)

En préambule, le syndicat FO DGFIP du CANTAL vous souhaite une bonne et heureuse année 2018!

1) Approbation du PV du 14 décembre 2017 :

Le PV a été approuvé à l'unanimité.

2) <u>La situation des emplois – Examen du transfert des emplois de la Trésorerie</u> de LAROOUEBROU :

En dépit de la forte mobilisation des organisations syndicales, des élus et de la population du secteur de Laroquebrou, les arrêtés portant suppression de la Trésorerie ont été publiés au Journal Officiel des 27 et 30/12/2017.

A compter du 01/01/2018, la gestion comptable et financière des communes de : Arnac, Cros-de-Montvert, Lacapelle-Viescamp, Montvert, Nieudan, Rouffiac, Saint-Santin-Cantalès, Saint-Victor, Laroquebrou et Saint-Etienne-Cantalès est transférée à la Trésorerie d'Aurillac Banlieue.

La gestion comptable et financière des communes de : Glénat, Saint-Girons et Siran est transférée à la Trésorerie de Maurs.

Il nous est également indiqué qu'un jour de permanence sera assuré le jeudi à Laroquebrou.

L'emploi de C est rattaché à la Trésorerie de Maurs. L'emploi d'IDIV est transformé en IDIV administratif sur la Direction.

Cependant notre collègue C est affectée à la Trésorerie d'Aurillac Banlieue, notre collègue A est affecté à la Direction.

Lors du vote, celui-ci ne concernant que le transfert d'emploi en tant que tel, nous nous sommes abstenus.

Les élus Force Ouvrière au Comité Technique Local : Jean-Pierre Moissinac, Dominique Dejou, Sabine Bourgade et Xavier Antony.